



LE FAUX RECYCLAGE COÛTE CHER...

Volume 18, Numéro 3, Mars 2026

Quand le bac bleu devient un bac vert déguisé

Chaque semaine, nous déposons notre bac bleu en croyant poser un geste simple pour l'environnement. Pourtant, sur le terrain, la réalité est bien différente : la MRC observe actuellement un relâchement marqué dans la qualité du tri. Résultat : des matières recyclables prennent le chemin de l'enfouissement, et la collectivité en paie la facture... écologiquement et financièrement.

Le recyclage : un geste collectif fragile

Au cours des dernières années, la population s'est approprié le recyclage. Le bac bleu fait désormais partie du quotidien. Mais depuis quelques mois, nos centres de tri et nos opérateurs de collecte constatent une hausse importante de contamination : sacs de déchets domestiques, résidus alimentaires, textiles, jouets, couches, verres souillés, vaisselle... tout se retrouve dans le bac destiné aux matières recyclables.

Or, contrairement à la perception populaire, le recyclage n'est pas un système capable de « trier à notre place ». C'est un système industriel précis qui dépend directement de la qualité du geste citoyen. Et une règle simple change tout :

👉 Un seul bac contaminé peut contaminer tout le chargement du camion.

Lorsque les résidus organiques et déchets mélangés se dispersent et souillent le papier et le carton, même les matières bien triées deviennent inutilisables. Le résultat est brutal : le chargement complet est refusé au centre de tri... et redirigé vers l'enfouissement.



Des conséquences environnementales bien réelles

Lorsqu'un chargement de recyclage est rejeté, les impacts sont majeurs :

Augmentation des gaz à effet de serre

Les matières recyclables, surtout le papier et les fibres, se décomposent à l'enfouissement et produisent du méthane, soit un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le CO₂;

Gaspillage de ressources naturelles

Recycler permet d'éviter d'extraire du pétrole (plastique), des arbres (papier) ou du minerai (métal). Quand la matière est contaminée, il faut recommencer la production à zéro;

Perte d'énergie

Chaque produit recyclé représente de l'énergie économisée. Un chargement rejeté = toute cette énergie gaspillée;

Perte de crédibilité du système

Moins la matière est de qualité, moins les recycleurs peuvent la valoriser. À long terme, cela fragilise toute la chaîne du recyclage.

Des conséquences financières... payées par tous

Depuis la modernisation du système québécois sous la responsabilité de Éco Entreprises Québec, les producteurs financent la collecte sélective.

Mais la contamination a toujours un coût municipal, voici pourquoi :

- Les chargements refusés doivent être transportés vers l'enfouissement;
- La MRC paie les frais de transport et de disposition;
- Les revenus tirés de la vente de matières recyclables diminuent;
- Les contribuables absorbent la différence.



Un bac mal trié ne pénalise pas seulement son propriétaire... il pénalise toute la communauté !

**Mal recycler augmente
directement le compte de taxes.**



Chronique VERTE

Ensemble pour une saine gestion de nos matières résiduelles



**Recycler, ce n'est pas seulement bien faire...
c'est éviter de défaire tout le travail collectif**

Mieux récupérer pour bien recycler...

Contenants, emballages, imprimés... C'est tout!

Pour les reconnaître, c'est facile! Pour en savoir un peu plus, cliquer sur le bac...

➤ Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle;



➤ Un emballage sert à transporter facilement un produit;



➤ Les imprimés ce sont toutes sortes de papiers qui ne sont pas destinés à un usage alimentaire, sur lesquels on peut retrouver des textes, des motifs ou des images.



Un petit geste, un grand impact

Le recyclage fonctionne seulement si chaque citoyen fait sa part correctement.

Aujourd'hui, le défi n'est plus la participation, elle est excellente. Le défi est la qualité.

Le bac bleu n'est pas une poubelle plus écologique. C'est une matière première destinée à redevenir un produit.

Et la différence entre recycler et enfouir tient souvent à un simple geste :

Prendre trois secondes pour vérifier ce qu'on y dépose.



À quoi sert le formulaire?

Disponible en ligne uniquement, il vous permet de signaler un problème avec votre bac roulant (bleu), utilisé pour la collecte des matières recyclables.

Pourquoi seulement le bac bleu?

Avec la modernisation de la collecte sélective, Éco Entreprises Québec prend en charge la réparation ou le remplacement des bacs de recyclage bleus. Le bac vert (déchets) demeure la propriété du citoyen. Il est donc de votre responsabilité de vous assurer qu'il soit conforme et en bon état.

Important à savoir :

Votre bac ou une composante de votre bac est brisé...Vous devez faire une demande de **réparation** ou de **remplacement**. Une photo doit obligatoirement être jointe au formulaire. Les informations fournies permettront au fournisseur USD Global de traiter votre demande dans les meilleurs délais.

**Merci de remplir tous les champs requis, de fournir des informations exactes
et de décrire clairement le problème rencontré avec votre bac.**

Volume 18, Numéro 3, Mars 2026

Les bonnes pratiques...

Voici les règles simples qui assurent un recyclage de qualité :

Toujours en vrac : Aucune matière recyclable dans un sac. Le camion de collecte et le centre de tri doivent voir les matières.

Vider et compacter : Videz bien les contenants et aplatissez les boîtes de carton et les contenants en plastique.

Rincer légèrement : Un rinçage rapide suffit pour éviter les odeurs et la contamination, il n'est pas nécessaire de les laver parfaitement.

Bouchons : Laissez les petits bouchons (moins de 5 cm) sur les contenants en plastique.

Papier d'aluminium : Mettez-le en boule avant de le jeter.

Respecter la règle des contenants et emballages seulement : Si ce n'est ni un contenant, ni un emballage, ni un imprimé → ce n'est pas du recyclage.

En cas de doute : poubelle ou écocentre - Mieux vaut un objet à la poubelle qu'un chargement entier perdu.

CONSEIL EXPRESS...

Liens utiles : Bac impact : matières recyclables
ZéroDéchetAO.ca

Contactez-nous :
pour toutes informations,

✉ ZeroDechet@mrcao.qc.ca / ☎ 819 339-5671, poste 257

**ÉCOCENTRE ET CENTRE DE VALORISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)**
15, boulevard Industriel, La Sarre
819-333-2807

LE PRINCIPE DES 3RV
Réduction à la source
Réemploi
Recyclage
Valorisation

MRC D'ABITIBI-OUEST
11, 5e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K7
819-339-5671

ZeroDechet@mrcao.qc.ca
ZeroDechetAO.ca